

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'EYGLIERS**

**Séance du :** 30 mai 2024

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 23 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Eyglies, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne CHOUVET, Maire.

**Nombre de conseillers : en exercice : 14, présents : 11 ; votants : 14**

**Présents :** Mesdames et Messieurs Anne CHOUVET, Jean-François PORTET, Joseph DEVEVEY, Tom VAN DE VELDE, Agnès SIMOND, Marietta DE WEERT, Anne-Laure DUPASQUIER, Eric COUDRON, Jacques ROUX, Mickaël CHEBANCE, Vincent PELLETIER

**Absents :**

**Procuration :** Etienne HUMBERT (procuration à Anne CHOUVET), Jean-Marc POULLILIAN (procuration à Marietta DE WEERT), Séverine QUICHOT (procuration à Anne-Laure DUPASQUIER)

**Secrétaire de séance :** Anne-Laure DUPASQUIER

**Objet : Financement de voyages scolaires – Demande de financement auprès du Département des Hautes-Alpes**

L'école d'Eyglies organise deux voyages scolaires dont l'objectif pédagogique a été validé par les Services Départementaux de l'Education Nationale :

Le premier voyage scolaire concerne 21 élèves des niveaux de petite et moyenne section. Il se déroulera au Refuge de Ristolas (Commune d'Abriès-Ristolas) du 30 mai au 31 mai 2024

Le deuxième voyage scolaire concerne 21 élèves des niveaux de CM1 et CM2. Il se déroulera au Refuge de Furfande (Commune d'Arvieux) du 20 juin au 21 juin 2024.

Le Conseil départemental peut prendre en charge une partie des frais des deux voyages scolaires dont le montant total s'élève à :

Voyage au Refuge de Ristolas : 1789 €

Voyage au Refuge de Furfande : 1035 €

La Commune a prévu de prendre en charge à hauteur de 798.00 €.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Voyage scolaire au		Département	210.00 €
Refuge de Ristolas	1 789.00 €	Commune	519.00 €
		Familles/APE/AMM	1 060.00 €
		<b>Sous-total</b>	<b>1 789.00 €</b>

Voyage scolaire au Refuge de Furfande	1 035.00 €	Département Commune Familles	231.00 € 279.00 € 525.00 €
		<b>Sous-total</b>	<b>1 035.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 824.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 824.00 €</b>

Madame le Maire propose de solliciter le Conseil départemental de Hautes-Alpes pour participer au financement des deux voyages scolaires conformément au plan de financement énoncé ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par :

**Vote :**

**Pour : 14**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **APPROUVE** l'exposé du maire
- **AUTORISE** le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental des Hautes-Alpes pour participer au financement des deux voyages scolaires, ainsi qu'à signer tous les actes y afférents.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.**

Le Maire,

Anne CHOUVET

